



Communiqué de presse - 30 Juin 2016

Remise des Prix Etienne Marcel au sénat

À travers l'Association Etienne Marcel sont mises en valeur des **PME performantes qui mettent l'homme, le territoire, la préservation de la planète au cœur de leur activité.** Créé en 2011, le prix Etienne Marcel permet de faire connaître et partager les bonnes pratiques de ces entrepreneurs (PME) qui font souvent preuve d'initiatives novatrices bien au-delà de leur objet social.

LE PRIX ETIENNE MARCEL 2016

est remis à la société **PRIVILEGE MARINE**

par Antoine BOULAY, Directeur des Affaires Institutionnelles de BPI France, en présence de Bernard COHEN-HADAD, Président du Prix Etienne Marcel; Delphine DECHAUX, Journaliste, Présidente du Jury ; François ASSELIN Président de la CGPME ; Jeanne-Marie PROST, Présidente de l'Observatoire des Délais de Paiements, Laure BERGALA, Présidente de l'AJPME.



Chantier naval implanté aux Sables d'Olonne, **Privilège Marine s'appuie sur des hommes et des femmes pour construire des bateaux de croisière haut de gamme**

depuis 2012. Les voiliers monocoques dériveurs intégraux, Feeling, les catamarans à voiles, Privilège et catamarans à moteur, Euphorie sont issus d'une construction artisanale, fruits du savoir-faire de plus de 100 collaborateurs passionnés. Chaque bateau est un projet, adapté et construit sur mesure selon les souhaits de nos clients, leur nationalité et leur programme de navigation.

Gilles Wagner, Président du chantier, a su fédérer l'équipe interne, l'architecte naval, les designers, les fournisseurs clés pour faire de ces **marques phares (Privilège et Feeling, 30 ans d'existence) les plus haut de gamme du marché.** Ainsi, l'entreprise s'est développée de manière fulgurante avec un carnet de commande bien fourni permettant **la mise en place d'une stratégie de recrutement et de formation dynamique.** Des hommes et des femmes de grande expérience, ayant pour la plupart plus de 55 ans, ont été associés à des jeunes de moins de 30 ans, porteurs d'innovation, dans différents métiers. A travers ses produits d'exception, **Privilège Marine contribue à promouvoir le « Made In France »**, véritable marque de fabrique mondialement reconnue dans les métiers du luxe.

LE PRIX SPÉCIAL DU JURY 2016

est remis à la société **SITOUR**

par Christophe DESCOS, Directeur du Marché des Entreprises & Institutionnels Banques Populaires, en présence de Bernard COHEN-HADAD, Président du Prix Etienne Marcel; Delphine DECHAUX, Journaliste, Présidente du Jury ; Stéphane LAYANI, président de la SEMMARIS - Marché de Rungis ; Jean-Pierre ROBIN, Rédacteur en chef du Figaro Economie; Mallory LALANNE Responsable de rubriques Commerce Magazine.



Fort d'une expérience de près de 50 ans, Sitour s'est imposé comme **l'expert français du merchandising, de la communication et de la théâtralisation sur le lieu de vente.**

Sa mission est de concevoir, fabriquer et distribuer des produits et des solutions visant à **faciliter l'acte d'achat en magasin et à développer l'attractivité des points de vente. D'un seul salarié en 1967**, l'entreprise est aujourd'hui un groupe de sociétés exerçant toutes sur le même segment de marché, avec plus de 140 collaborateurs et réalisant près de 35 millions d'euros de Chiffre d'affaires consolidé. Le siège social et les principales activités sont situés à Argenteuil. (Val d'Oise). L'entreprise compte deux autres sites, un entrepôt dans la région Lilloise, spécialisé dans la VPC, et une usine de plasturgie en région Rhône Alpes. En France et en Europe, **toutes les grandes chaînes d'hyper et supermarchés utilisent les produits de Sitour**, dans leurs propres investissements ou par l'intermédiaire des grandes marques internationales.

Avec un concept marketing «Sitourcube», Sitour est reconnu en Europe, mais aussi en Asie et en Amérique pour ses gammes toujours plus innovantes d'accessoires de communication sur les lieux de vente, et d'outils de merchandising et de théâtralisation. En 2015, **les produits ont été diffusés dans une cinquantaine de pays.** Depuis 2010, Sitour développe des initiatives dans le cadre de sa **politique de responsabilité sociétale et environnementale.**

Après avoir lancé un programme original d'éco-conception AIR (Aider à la mise en filière de recyclage, Intégrer des matériaux recyclés, Réduire la part matière dans ses produits), Sitour est désormais **lauréat du Label international « EcoPopai »** promu et délivré par le Syndicat national de la PLV avec le concours de l'ADEME. Sitour est par ailleurs signataire en 2011 de la « Charte de la diversité » et du Global Compact de l'ONU depuis 2012.

COUP DE COEUR ETIENNE MARCEL 2016

est remis à l'entreprise **TITI FLORIS**

par David CHARLET, Président de l'ANACOFI, en présence de
Bernard COHEN-HADAD, Président du Prix Etienne Marcel,
Delphine DECHAUX, Journaliste, Présidente du Jury.



Titi Floris est une SCOP créée en 2006. Elle transporte principalement des enfants et des jeunes vers des établissements scolaires ordinaires ou spécialisés, des adultes handicapés et des personnes âgées désorientées vers des accueils de jour. **Spécialisée dans le transport de personnes à autonomie ou mobilité réduite** (TPMR, Titi Floris propose un accompagnement adapté. L'entreprise met à disposition un service de location et de vente de ses véhicules, ainsi qu'un service de transport de petits colis. **Titi Floris est présente en Pays de la Loire, Bretagne et Poitou-Charentes.**

Avec presque **600 conducteurs**, la SCOP a ouvert sept agences sur le territoire, en plus de son siège en banlieue nantaise. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une **démarche citoyenne et sociale** : la création d'emploi. Les services proposés complètent l'offre de transport actuelle et s'adressent à tous (transport collectif, de personnes en fauteuils). Une approche basée sur la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement est un plus pour les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées ; La promotion de la sécurité routière ; **L'ouverture à tous lors du recrutement** (personnes au-delà de 50 ans, salariés cherchant un complément de revenus, salariés handicapés) et **proposer au maximum des temps pleins** (rares dans ce secteur d'activité).

Quand Titi Floris vend ses véhicules, un pourcentage important des bénéfices est réinvesti dans l'entreprise. La SCOP est actuellement dans une **démarche de certification RSE**, dans le but d'obtenir la certification AFAQ 26000 ou le label Lucie. Titi Floris met en place des **actions de développement durable** : recyclage, utilisation de pastilles de lave-glace écologiques, projet de construction d'un siège avec des matériaux nobles et écologiques... Cette démarche permet également de se différencier de ses concurrents et donc d'assurer sa pérennité sur le marché.

COUP DE COEUR ETIENNE MARCEL 2016

est remis à l'institut **FORJA**

par Michel ROUX, Directeur Général de la Fédération des Banques Populaires, en présence de Bernard COHEN-HADAD, Président du Prix Etienne Marcel ; Delphine DECHAUX, Journaliste, Présidente du Jury.



Forja est un Centre de Rééducation Professionnelle (CRP) créé en 1977. Il compte 17.68 ETP. Forja œuvre pour permettre aux personnes **déficientes visuelles de s'insérer dans le monde du travail.**

Des formations professionnelles ciblées assorties d'un accompagnement médico-social y sont proposées tout en accordant une importance particulière au développement personnel et à la vie sociale : formations diplômantes aux métiers administratifs et d'accueil, téléconseil. Formations préparatoires aux métiers du tertiaire, insertion sociale et professionnelle. **Remises à niveau (Français langue étrangère)** et formations continues individuelles : Braille, bureautique adaptée, communication.

Afin de **réussir au mieux l'intégration de ces personnes non ou mal voyantes en milieu ordinaire** Forja réalise également des actions de sensibilisation et met son expertise conseil au service des entreprises et institutions afin de faire correspondre les besoins des personnes formées et les attentes des entreprises. En collaborant avec Forja, **les entreprises, TPE ou PME, peuvent accueillir des personnes en situation de handicap** pour des stages pratiques ou d'observation ; faire appelle au centre si elles cherchent à recruter un collaborateur dont les qualifications correspondent aux formations dispensées ; se faire accompagner dans **une démarche de reclassement d'un de leurs collaborateurs atteint de déficience visuelle.**

Forja permet aux PME de bénéficier de l'expertise du centre qui garantit une démarche d'intégration professionnelle des personnes non ou mal voyantes tels que la présentation des métiers, des conseils pour l'adaptation du poste de travail, des stages de sensibilisation...

CONTACTS

Prix Etienne Marcel

Bernard COHEN-HADAD, Président
96, boulevard Sérurier - 75019 Paris

E-mail : prix-etienne-marcel@orange.fr
www.prix-etienne-marcel.com

Scop TITI FLORIS

Boris COUILLEAU, Président
7, rue Louis Blériot - 44700 Orvault
Tél : 02.40.76.38.44

E-mail : boris.couilleau@titi-floris.fr

Contact presse : Marion Begnaud communication@titi-floris.fr
www.les-titis.fr contact@titi-floris.fr

Institut FORJA

François DENIS, Président
Laurence HYVERNAT, Directrice
106-108 rue de l'Ouest - 75014 Paris

E-mail : laurence.hyvernats@forja.net
contact@centre-forja.net

PRIVILEGE MARINE

Gilles WAGNER, Président
Cécilia EDELINE, Chargée de communication
Boulevard de L'Île Vertime - 85100 Les Sables d'Olonne
Tél. : 02.51.22.22.33

E-mail : cecilia.edeline@privilege-marine.com

Entreprise SITOUR

Philippe ECRAN, Président
1 bis rue Charles Michels - 95100 Argenteuil

E-mail : pecran@sitour.fr
www.ep-paris.fr